

COLLECTIF POUR UNE GESTION PUBLIQUE DE L'EAU
A VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
collectifeauvsqy@laposte.net

**Questionnaire en vue des élections municipales et communautaires
de mars 2020**

(Les réponses et non-réponses au questionnaire seront rendues publiques en février 2020)

Ville: Les clayes sous bois
Liste: un autre projet pour les Clayes-sous-bois
Conduite par: Nicolas HUE

Pour vous et l'équipe que vous conduisez:

La question de la distribution et de l'assainissement de l'eau est-elle présente dans votre programme ?
OUI **NON CAR CONCESSION DELEGUEE PAR LA MAJORITE SORTANTE IL Y A 2 ANS...**

Considérez-vous que ces missions doivent être assurées par une collectivité publique et pas par une entreprise privée : pas forcément, **OUI par principe**, NON par principe

Êtes-vous gêné-es par le fait que des profits soient réalisés grâce à la prestation de distribution et assainissement de l'eau ? **OUI** NON

Réduire la consommation d'eau doit être une priorité pour faire face au changement climatique ?
OUI NON

Avez-vous le sentiment de connaître suffisamment cette question ? **OUI** NON

Lors de la reconduction de la concession, j'avais milité en tant qu'élu de l'opposition pour une mise en régie publique de ce bien commun

Si vous êtes élu-es, vous vous engagez sur la mandature à œuvrer au sein de SQY et des Syndicats dont votre commune et SQY sont membres pour :

Un prix du m³ TTC identique pour tous les habitant-es de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES : **OUI** NON

La suppression de l'abonnement, pour une facturation exclusivement en fonction de la consommation : **OUI** NON

Un prix du m³ progressif, pour dissuader les consommations excessives **OUI** NON

La gratuité des premiers m³ pour chaque foyer **OUI** NON

Faire réaliser une étude de faisabilité du passage en régie publique sur le territoire de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES avant l'échéance des contrats de délégation **OUI** NON

Un grand plan d'investissements pour réduire à moins de 5% le taux de fuite d'eau dans le réseau de distribution **OUI** NON

Commentaires, suggestions:

A l'heure où chacun d'entre nous est interpellé sur les moyens à mettre en œuvre pour réduire au plus les effets du dérèglement climatique, la question de la gestion de l'eau est centrale et doit être considérée avant tout comme un bien commun et non un bien marchand. De plus si nous nous

plaçons du point de vue du pouvoir d'achat de nos concitoyens, une mise en régie directe du service de l'eau aurait pour conséquence de réduire la facture d'un foyer de 20 à 30%.